

**POUR UN CALENDRIER MILITANT ET UN MODE DE  
DESIGNATION OUVERT DES CANDIDAT/ES  
AUX ELECTIONS MUNICIPALES PARISIENNES DE 2014**

Considérant la nécessité d'un choix démocratique au plus proche de la volonté des adhérent-e-s, tel que le prévoit le principe de subsidiarité,

Considérant la nécessité de présenter, sur l'ensemble de Paris, au moins dix femmes têtes de liste dans les 20 arrondissements,

Considérant qu'il faut tenir compte du principe de la parité de résultat,

Considérant que les élu-e-s d'arrondissement (maires, adjoint-e-s et conseiller-e-s) doivent également relever du principe de la parité de résultat,

Considérant la nécessité de désigner la ou le candidat-e tête de liste parisienne et les candidat-e-s dans les arrondissements en associant le plus largement possible les citoyen-ne-s, les militant-e-s associatifs, les coopératrices-teurs et ceci de façon la plus large et démocratique possible,

Considérant la nécessité d'entrer en campagne rapidement afin de faire entendre la voix de l'écologie politique à Paris alors que les autres partis politiques font campagne depuis de nombreux mois et que la désignation de la tête de liste à Paris est médiatiquement le symbole de ce début de campagne,

Considérant la nécessité d'associer les citoyens, les militant-e-s associatifs, les coopératrices et coopérateurs à l'élaboration de notre programme municipal et à notre campagne municipale,

Considérant la nécessité de désigner notre candidat-e tête de liste parisienne suffisamment tôt pour permettre l'ouverture des comptes de campagne, au plus tard avant les vacances scolaires de juillet 2013,

Considérant la formidable opportunité que représente une élection municipale pour relancer la dynamique de la coopérative,

**L'Assemblée générale d'EELV Paris réunie le 23 février 2013 décide :**

*L'assemblée générale (AG) de désignation des têtes de liste parisienne et d'arrondissements se tiendra avant l'été. Elle définira les grandes lignes de notre programme. Elle marquera notre entrée en campagne.*

*Les AG d'arrondissements devront désigner un binôme paritaire femme/homme, indiquant pour chacun-e le pourcentage de voix obtenues.*

*Une commission émanant du BE, composée paritairement et proportionnelle à la représentativité des courants devra harmoniser les votes des AG d'arrondissement afin de rechercher une parité de résultat sur Paris et afin de tenir compte de la diversité du mouvement (âge, origine sociologique, etc.), tout en tenant compte, au plus près, du vote exprimé dans les arrondissements.*

*Les AG d'arrondissements désigneront leurs candidat-e-s suivant-e-s de liste dans les arrondissements, à l'issue du processus d'élaboration du programme qui devra aboutir avant l'automne et permettra ainsi l'intégration à ces listes d'arrondissement de candidat-e-s issu-e-s du mouvement associatif et de la coopérative qui auront travaillé avec nous à l'élaboration du programme.*

*Une assemblée générale parisienne se tiendra, avant l'automne, pour adopter le programme et valider les candidat-e-s suivant-e-s des listes d'arrondissement.*

*Les coopératrices et coopérateurs participeront aux désignations dans les arrondissements et à Paris.*

*EELV Paris s'engage à tenir compte de cette consultation et à additionner les voix des coopératrices et coopérateurs lors du décompte de voix exprimées par les adhérent-e-s présent-e-s à l'AG.*

**Signataires :**

Marie Aoustin (20<sup>e</sup>), Bernard Bourdeix (6<sup>e</sup>), Jacques Boutault (2<sup>e</sup>), Simon Cottin-Marx (18<sup>e</sup>), Adrien Delassus (18<sup>e</sup>), Hicham Fassi-Fihri (3<sup>e</sup>), Bernard Fauchier (5<sup>e</sup>), Guillaume Fillon (13<sup>e</sup>), Corine Faugeron (4<sup>e</sup>), Jérôme Gleizes (20<sup>e</sup>), Jacqueline Guénin (18<sup>e</sup>), Rémi Guerber (18<sup>e</sup>), Claire Grover (4<sup>e</sup>), Nicolas Hervé (9<sup>e</sup>), Bernard Jomier (19<sup>e</sup>), Jean Lafont (15<sup>e</sup>), Dan Lert (19<sup>e</sup>), Florentin Letissier (14<sup>e</sup>), Antoine Torrens (20<sup>e</sup>), Karima Kessal (20<sup>e</sup>), Serge Rivret (20<sup>e</sup>), Patrick Vuiton (2<sup>e</sup>), Antoine Valabregue (12<sup>e</sup>), Arlette Zilberg (20<sup>e</sup>)